

LETTRE DE MOTIVATION POUR AIDE À DOMICILE

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Objet :

Candidature au poste d'aide à domicile

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ma candidature au poste d'aide à domicile. Soucieux(se) d'apporter une assistance quotidienne aux personnes en situation de dépendance ou rencontrant des difficultés, je souhaite mettre mes compétences et mon engagement au service de votre structure et des bénéficiaires.

Compétences et expériences :

Titulaire des formations nécessaires à l'aide à domicile, je possède une expérience significative dans l'accompagnement des personnes âgées, handicapées ou en convalescence. Je maîtrise les gestes d'hygiène, l'aide à la mobilité, la préparation des repas ainsi que la gestion des tâches domestiques. Mon sens de l'écoute, ma patience et ma discrétion me permettent d'établir une relation de confiance avec les bénéficiaires.

Motivations :

Consciente des exigences du métier d'aide à domicile, je souhaite contribuer activement au bien-être et à l'autonomie des personnes accompagnées. Disponible, rigoureux(se) et adaptable, je suis prêt(e) à répondre aux besoins spécifiques de chaque situation avec professionnalisme.

Disponibilités :

Je suis disponible pour commencer rapidement et m'engage à respecter les horaires et les modalités fixées par votre structure.

Je reste à votre disposition pour un entretien afin de vous exposer plus en détail ma motivation et mon parcours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature : _____

Lieu : _____

Date : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/lettre-de-motivation-aide-a-domicile/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.